

DÉPARTEMENT DU
RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
SYTRAL Mobilités

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 38

Date de convocation du Conseil d'Administration : vendredi 12 décembre 2025

Président : Bruno BERNARD

Secrétaire élu : Matthieu VIEIRA

N°25-099

Objet : Concertation préalable du projet de liaison Crémieu - Lyon par Meyzieu (tramway et itinéraire cyclable) : avis de SYTRAL Mobilités

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre 2025 à 14h00, les membres de SYTRAL Mobilités se sont réunis en Salle du conseil - SYTRAL Mobilités, conformément à la convocation qui leur a été faite par Monsieur Bruno BERNARD, Président.

Droit de vote	Membres du Conseil en exercice	Présent	Absent	Procuration à
3	DEBU Raphaël	X		
3	BADOUARD Benjamin		X	Monsieur VIEIRA Matthieu
2	BAGHDASSARIAN Patrick		X	
3	BAGNON Fabien	X		
1	BERNARD Bruno	X		
3	BOFFET Laurence	X		
3	BRUNEL Vinciane	X		
3	BURRICAND Marie-Christine		X	Monsieur DEBU Raphaël
2	CHAMBE Régis		X	Monsieur OUTREBON Pascal
2	CHAVEROT Virginie			Madame EDERY Michèle
1	CHONÉ Jean-Philippe	X		
3	COLLIN Blandine		X	Monsieur KOHLHAAS Jean-Charles
2	COMBET Damien		X	Monsieur MALOSSE Daniel
3	DALBY Hugo		X	Monsieur BAGNON Fabien
2	DOGANEL Izzet	X		
3	DUVIVIER Hélène	X		
3	EDERY Michèle	X		
3	FRETY Laurence	X		
3	GEOFFROY Hélène	X		
3	GEORGEL Nadine	X		
3	GIROMAGNY Véronique	X		
2	IBANEZ Raphaël	X		
3	KOHLHAAS Jean-Charles	X		
3	LONGUEVAL Jean-Michel	X		
3	LUNGENSTRASS Valentin		X	Monsieur MONOT Vincent
2	MALOSSE Daniel	X		
2	MEUNIER Philippe		X	
3	MONOT Vincent	X		

1	OUTREBON	Pascal	X		
3	PERCET	Joëlle		X	Madame BRUNEL Vinciane
3	POPOFF	Sophia		X	Madame GEORGEL Nadine
3	PORTIER	Alexandre		X	Monsieur RONZIERE Pascal
1	RONZIÈRE	Pascal	X		
3	TEYSSIER	Marie-Pierre	X		
3	VAN STYVENDAEL	Cédric		X	Monsieur LONGUEVAL Jean-Michel
3	VERCHÈRE	Patrice		X	
3	VESSILLER	Béatrice	X		
3	VIEIRA	Matthieu	X		

LE Conseil d'Administration

VU le rapport par lequel Jean-Charles KOHLHAAS, 1^{er} Vice-président et rapporteur, expose ce qui suit :

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 27 novembre 2025 n° 2025-075 relative à l'approbation de la convention de financement entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et SYTRAL Mobilités d'une étude d'exploitabilité de l'infrastructure de tramway entre Meyzieu et Lyon.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes porte un projet de liaison Crémieu-Lyon par Meyzieu (tramway et itinéraire cyclable).

Le projet repose sur l'emprunt par le tramway de l'emprise du Chemin de Fer de l'Est Lyonnais. Entre Meyzieu et Lyon, le tramway circulerait sur le corridor T3 jusqu'à Part-Dieu Villette. SYTRAL Mobilités est donc étroitement associé au projet qui emprunterait en partie une infrastructure du réseau TCL déjà fortement sollicitée (T3, T4, T7, Rhônexpress). Lors du Conseil d'administration du 27 novembre 2025, une convention de financement pour une étude d'exploitation dynamique que le tronçon Lyon – Meyzieu a d'ailleurs été adoptée, SYTRAL Mobilités finançant à 50% les coûts de cette étude. A date, les premiers résultats ne démontrent pas qu'il est envisageable d'accueillir le service supplémentaire du CFEL sur le tronc commun avec l'évolution prévue des fréquences des différentes lignes de tramway du réseau TCL.

Une concertation préalable relative au projet est organisée par la Région du 12 novembre 2025 au 14 janvier 2026, pour débattre de l'opportunité des objectifs et des principales caractéristiques du projet. Dans ce contexte, SYTRAL Mobilités se déclare favorable au projet d'une liaison en tramway entre le bassin de vie Pont de Chéry / Crémieu et l'agglomération lyonnaise sous réserve d'approfondir les modalités techniques, financières et juridiques d'utilisation de l'infrastructure commune T3/T4/T7/Rhônexpress et d'exploitation sur la section Meyzieu – Lyon.

Il est en effet indispensable d'approfondir trois enjeux majeurs :

- Vérifier que l'infrastructure puisse accueillir, sur la section Meyzieu <> Lyon, un nouveau service de tramway périurbain, en plus de T3, T4, T7 et Rhônexpress tout en garantissant un niveau de service équivalent à celui d'aujourd'hui pour les usagers du réseau TCL en tenant compte des renforts d'offre nécessaires sur ces lignes à court et moyen terme.
- Trouver un accord avec la Région sur les modalités techniques, financières et juridiques d'utilisation de l'infrastructure et d'exploitation du service.
- Proposer une tarification TCL sur le périmètre de SYTRAL Mobilités tout en conservant une tarification spéciale pour Rhônexpress.

Après échanges de vues,

Présents :	23
Pouvoir(s) :	12
Ne prend pas part au vote (NPPV)	0
Abstentions	0
Total Suffrages exprimés	91
Dont « Contre » :	0
Dont « Pour » :	91

DECIDE, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- d'approuver le cahier d'acteur en pièce jointe de SYTRAL Mobilités au titre de la concertation préalable sur le projet de liaison Crémieu-Lyon par Meyzieu (tramway et itinéraire cyclable) organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- de donner un avis favorable sous réserve des approfondissements techniques, juridiques et des modalités financières nécessaires à l'utilisation de l'infrastructure commune T3 / T4 / T7 et Rhonexpress.

Le Président
Bruno BERNARD

